



CAP

Installateur en froid et conditionnement d'air

Métiers accessibles

Le titulaire du CAP « Installateur en froid et conditionnement d'air » peut exercer dans des entreprises du domaine du génie climatique ou frigorifique, que ce soit dans la fabrication, l'installation, la maintenance ou le dépannage.

Poursuite d'études

Le titulaire du CAP peut également poursuivre ses études en cas de bon dossier scolaire par un bac pro (2 ans sous réserve de places disponibles), par un autre CAP (en 1 an), un brevet professionnel (2 ans) ou un certificat de spécialisation (1 an). Par exemple :

- Bac pro installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables ;
- Bac pro maintenance et efficacité énergétique ;
- BP monteur en installations du génie climatique et sanitaire ;
- BP Métiers de la piscine

Liens utiles

[Fiche Onisep CAP Installateur](#)

[Fiche métier Monteur en installations thermiques et sanitaires](#)



Présentation du CAP

Le titulaire du CAP « Installateur en froid et conditionnement d'air » est un ouvrier professionnel qui est capable de préparer, installer, raccorder, assembler et régler différents types d'équipements frigorifiques. Il peut intervenir sur des chambres froides, des pompes à chaleur, des climatisations, des centrales de traitement d'air ou encore des équipements domestiques (réfrigérateur, cave à vin, etc.)

Durant les deux années du CAP, l'élève effectue 14 semaines de stage afin de mettre en application les connaissances acquises et de développer de nouvelles compétences. En première année, les stages sont rémunérés 50 euros par semaine et 75 euros par semaine en deuxième année.



Enseignements professionnels

En plus des enseignements généraux (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques, physique-chimie, EPS, langue vivante), le CAP présente des enseignements professionnels :

- **Communication et préparation** : prendre connaissance des schémas d'installation, organiser son intervention, préparer les matériels et matériaux.
- **Installation et contrôle** : identifier les réseaux d'alimentation, fixer les supports et les équipements, façonner, raccorder et isoler les circuits d'eau, d'air et de gaz, souder l'acier et raccorder les tuyaux, câbler les liaisons électriques, contrôler la mise en œuvre et vérifier l'étanchéité
- **Mise en service et maintenance** : tirer le vide sur un circuit frigorifique, manipuler le fluide frigorigène et les huiles, régler les valeurs de consigne, raccorder des équipements de mesure, remplacer des composants défectueux.

Où se former dans l'académie de Grenoble

- Pont de Chérucy, lycée professionnel l'Odyssée
- Pierrelatte, lycée polyvalent Gustave Jaume
- Cranves-Sales, MFR Champ Molliat